

Le vendredi saint sera un jour de congé à Cuba



La Havane, 15 avril (RHC)- Ce vendredi sera un jour de congé dans notre pays conformément à ce que stipule le Nouveau Code du Travail qui prévoit un arrêt du travail le Vendredi Saint de chaque année. Compte tenu du fait que la régulation approuvée en décembre dernier par le l'Assemblée Nationale n'entrera en vigueur que jusqu'au 1er juin, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale a émis une résolution qui prévoit l'arrêt du travail vendredi prochain.

La résolution précise que les administrations des centres de travail qui prendront le jour de congé verseront aux travailleurs le salaire correspondant et les paiements supplémentaires établis légalement. Elle ajoute que ceux qui ne seront pas concernés par l'arrêt du travail percevront leur salaires suivant les systèmes de paiement des endroits où ils travaillent.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/20576-le-vendredi-saint-sera-un-jour-de-conge-a-cuba>



Radio Habana Cuba